minorité; & vous devez croire que nous les ſuivrons avec plaiſir, étant conformes au veritable déſir que nous avons de vous donner des marques continuelles de nôtre eſtime & de nôtre affection pour vous. Sur ce, nous prions Dieu, &c. Ecrit à Verſailles *le 5. Septembre 1715.* Signé, *vôtre bon Ami, Allié & Confederé,* LOUIS. Plus bas, COLBERT.

Reponſe du 10. Septembre 1715.

Réponſe des Etats-Generaux à la Lettre précedente.

SIRE,

NOus nous trouvons honorez par la Lettre qu'il a plû à Vôtre Majeſté de nous écrire le 5. de ce mois. Tout le monde doit être ſenſible au décés d'un auſſi grand Roi, qu'étoit S. M. vôtre trés-honoré Seigneur & Biſayeul. Pour lui, il a quitté la terre raſſaſié de jours & de gloire: mais il a laiſſé ſes amis, auſſi bien que V. M. & tous ſes Sujets penetrez d'affliction & de triſteſſe. Nous ſommes de ceux qui en ſont le plus ſenſiblement touchez, parce qu'aprés la paix faite, il nous honoroit de ſon amitié & de ſa bienveillance. Nous compatiſſons donc veritablement à la juſte douleur que ce funeſte accident cauſe à V. M. eſperant, SIRE, que le bon Dieu vous ſoutiendra dans vôtre âge tendre, pour ſuporter ce rude coup avec la même patience Chrétienne dont le Roi (de qui vous vous propoſez les vertus pour modelle,) vous a laiſſé de ſi illuſtres exemples.

Quand nous conſiderons les ſentimens que le feu Roi vôtre Biſayeul avoit, & qu'il a fait paroître même dans les derniers momens de ſa vie pour la conſervation & le maintien de la paix, dont nous joüiſſons preſentement, & quand nous refléchiſſons en méme-tems ſur l'affection dont il nous honoroit, nous regarderions ſon décez comme une perte entierement irréparable à nôtre égard, ſi V. M. n'avoit pas la

bonté